IMMOFONDS – l'augmentation de capital débutera le 7 octobre 2020

24-09-2020

L'augmentation de capital du fonds immobilier IMMOFONDS débutera le 7 octobre 2020 et sera d'environ CHF 100 millions. Le produit d'émission sera notamment consacré aux possibilités en vue de la revalorisation du portefeuille immobilier et aux fins de nouvelles acquisitions.

Zurich, le 24 septembre 2020 – Immofonds Asset Management AG (anciennement AG für Fondsverwaltung) conduira, sur la période du 7 octobre 2020 au 16 octobre 2020, 12 h 00 HAEC, une augmentation de capital pour l'IMMOFONDS d'un montant d'environ CHF 100 millions. L'augmentation doit avoir lieu tout en maintenant les droits de souscription des parts existantes. Un (1) droit de souscription est attribué à chaque part existante. 11 droits de souscription donnent droit à l'acquisition d'une (1) nouvelle part (rapport de souscription 11:1).

Les droits de souscription seront négociables du 7 octobre 2020 au 14 octobre 2020 à la bourse suisse SIX Swiss Exchange. Le jour de référence pour l'attribution des parts est le 6 octobre 2020 après la clôture des échanges. A partir du 7 octobre 2020, les parts existantes de l'IMMOFONDS seront négociées ex-droits de souscription.

Dans le cadre de l'augmentation de capital, 292 629 nouvelles parts au maximum seront donc émises. Le prix de souscription s'élève à CHF 352.00 net par nouvelle part de l'IMMOFONDS.

Dans l'hypothèse où tous les droits de souscription ont été exercés et que l'augmentation de capital est menée à bien dans son intégralité, il en résultera un volume de transactions d'environ CHF 100 millions. Ces nouvelles parts sont des parts de distribution pour l'exercice 2020/2021 qui a débuté le 1er juillet 2020.

Le prix d'émission a été fixé conformément au contrat de fonds (cf. § 17). Le nombre précis des nouvelles parts à émettre sera fixé à l'issue de l'expiration du délai de souscription et la libération interviendra le 26 octobre 2020.

Le produit d'émission sera notamment utilisé en vue d'exploiter les possibilités existantes de revalorisation du portefeuille immobilier et aux fins de nouvelles acquisitions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a et de l'art. 1156 du Code suisse des obligations.

DONNÉES CLÉS RELATIVES À L'AUGMENTATION DE CAPITAL ET CALENDRIER INDICATIF

Volume d’émission	Maximum environ CHF 103 millions
Rapport de souscription	11:1 11 droits de souscription donnent droit à l’acquisition d’une (1) nouvelle part
Nombre de parts existantes	3 218 915
Nombre de nouvelles parts	292 629 au maximum
Prix d’émission par part	CHF 352.00 net par nouvelle part
Jour de référence de l’attribution des droits de souscription	06.10.2020 (après la clôture des échanges)
Négoce des droits de souscription	Du 07.10.2020 au 14.10.2020
Délai de souscription	Du 07.10.2020 au 16.10.2020, 12 h 00 HAEC
Publication du nombre précis de nouvelles parts à émettre	20.10.2020
Libération	26.10.2020
Cotation / 1er jour de négoce des nouvelles parts	26.10.2020 sur SIX Swiss Exchange
Numéro de valeur / ISIN des droits de souscription	570 649 96 / CH 057 064 996 9 / IM1
Numéro de valeur / ISIN des parts	977 876 / CH 000 977 876 9 / IM
Utilisation du produit d’émission	Financement de la croissance
Direction du fonds	Immofonds Asset Management AG, Zurich
Banque dépositaire	Banque cantonale de Zoug, Zoug
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Zurich
Experts en estimation	KPMG SA, Zurich